



## OBSERVATION MONDIALE DU 60<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

### UNE ANNÉE DE COMMEMORATION

La commémoration, sur toute une année, du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) avait pour objectif d'être aussi inclusive que possible et de mettre en lumière le fait que partout dans le monde, l'humanité en est la gardienne et la bénéficiaire. Cette commémoration, lancée sous l'égide du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, englobait le système des Nations Unies, les secteurs public et privé, les médias, des écoles, des artistes et d'autres représentants de la société civile partout dans le monde. Avec la Journée des droits de l'homme 2007, les bureaux de l'ONU dans le monde ont organisé toute une série de manifestations originales partout dans le monde portant sur différents aspects des droits de l'homme. Voici un échantillon de leurs activités :

**Dialogues interactifs sur les droits de l'homme** – une série de tables rondes interactives mensuelles tenues au Siège de l'ONU à New York, sur des thèmes allant des nouveaux médias et des droits de l'homme, au racisme, à l'impact de la lutte contre le terrorisme sur les droits de l'homme, et de la crise alimentaire mondiale au droit à l'alimentation. Pour illustrer la portée véritablement internationale de la campagne DUDH60 (UDHR60) les bureaux des Nations Unies en Azerbaïdjan, au Brésil, au Congo, en Egypte, en Grèce, au Paraguay et en Russie, ont organisé des séminaires, des conférences et des tables rondes sur différents thèmes, des droits des personnes handicapées aux liens entre droits de l'homme et environnement.

**Conférences en Europe** – La 61<sup>e</sup> Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales qui s'est tenue à Paris en septembre et qui s'intitulait "Réaffirmer les droits de l'homme pour tous", a rassemblé plus de 1100 représentants d'ONG de 66 pays. A Bruxelles, la

conférence "Les défenseurs prennent la parole" tenue en octobre et organisée conjointement par le Centre d'information régional à Bruxelles, le Parlement européen et la Commission européenne ont rendu hommage aux défenseurs des droits de l'homme partout dans le monde.

**La conférence annuelle de l'ONU sur les droits de l'homme organisée à l'intention des étudiants, 2008** – Cette conférence a porté principalement sur les liens existant entre les changements climatiques et les droits de l'homme et pour la première fois, une conférence d'étudiants a eu lieu en même temps au Mexique avec la participation d'étudiants de toute l'Amérique latine.

**Expositions mondiales** – Pendant toute l'année, des expositions ont illustré les droits consacrés par la DUDH. L'exposition "Dessiner les droits de l'homme" – une collection de dessins qui donnent à réfléchir produits par toute une gamme de caricaturistes internationaux sur le thème des droits de l'homme, a été ouverte à New York avant de continuer à Bruxelles, Vienne, Paris et Genève. La ville de Patras en Grèce a été le théâtre d'une exposition internationale de peintures sur les droits de l'homme tandis que les villes de Brazzaville, au Congo, et d'Erevan, en Arménie, ont toutes deux accueilli des expositions locales. Et il y a eu à Prague, en République tchèque, une exposition de photographies mettant en lumière les droits de l'homme dans leurs perspectives historiques, ainsi que les défis auxquels ils se heurtent aujourd'hui.

**Le prix "60 ans de droits de l'homme", Rio de Janeiro, Brésil** – Au Brésil, Le Centre d'information des Nations Unies à Rio de Janeiro a remis le prix "60 ans de droits de l'homme" à cinq journalistes brésiliens qui depuis 30 ans couvrent de manière remarquable dans la presse locale les questions relatives aux droits de l'homme.

## ACTIVITES DU HCDH DANS LE MONDE

**La semaine Dignité et justice pour les détenus, du 6 au 12 octobre 2008** - Dans le cadre de la commémoration du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Haute Commissaire aux droits de l'homme a appelé l'ensemble des partenaires mondiaux des droits de l'homme à accorder une attention particulière aux droits civiques, culturels, économiques, politiques et sociaux des personnes privées de liberté qui se trouvent dans des prisons et autres lieux de détention.

Les responsables de bureaux extérieurs et les partenaires du HCDH commémorent également le 60<sup>e</sup> anniversaire de plusieurs manières différentes. En voici quelques exemples :

Le bureau régional du Sud-Est à **Bangkok** a mené une enquête au niveau local dans toutes les régions du pays pour évaluer la façon dont les citoyens thaïlandais perçoivent les 30 articles de la DUDH. Le bureau régional a également facilité la tenue d'ateliers et publié un document spécial : *Dignity and Justice for All of Us: Our Voices are Heard in Thailand*; (Dignité et justice pour tous : nos voix se font entendre en Thaïlande) ; le HCDH au **Népal** organise un marathon entre deux villages isolés du district de Dhankuta à la mémoire des victimes d'abus flagrants des droits de l'homme commis dans la région; au **Timor-Leste**, le premier prix "Sergio Vieira de Mello-MINUT" des droits de l'homme sera remis au mois de décembre. Le prix sera décerné par le Président José Manuel Ramos à un particulier, un groupe ou une institution qui a apporté une contribution notable à la cause des droits de l'homme dans le pays.

En **ex-République yougoslave de Macédoine**, le HCDH a lancé un concours écrit sur les droits de l'homme à l'intention des écoliers; en **Azerbaïdjan**, le HCDH tiendra le 10 décembre 2008 une manifestation commémorative, au cours de laquelle seront annoncés les noms des journalistes ayant écrit le meilleur essai, ainsi que ceux des gagnants d'un concours de dessins pour enfants; en **Géorgie**, des ateliers de formation aux droits de l'homme ont été organisés à l'intention des journalistes, des juristes et de l'ensemble du système judiciaire pendant le courant de l'année, sous les auspices du HCDH.

En **Côte d'Ivoire**, l'Opération des Nations Unies (ONUCI) a mis en place 80 clubs des droits de l'homme dans des écoles, et des programmes de télé et de radio sur les droits de l'homme ont été diffusés pendant toute l'année.

Au **Guatemala**, le HCDH a lancé une campagne dans laquelle figurait le site Web "Déclárate" avec animation numérique et annonces médiatiques entre autres activités; et au **Mexique**, il y a eu des concours d'affiches et de vidéos, et l'affiche gagnante a été largement disséminée.

Le HCDH en **Palestine** et la Faculté de droit de l'Université An-Najah ont organisé, dans le cadre d'une journée porte ouverte, un forum visant à mettre en lumière l'importance de la DUDH et à célébrer son 60<sup>e</sup> anniversaire. Le Haut-Commissariat a également coopéré avec la Commission indépendante des droits de l'homme pour organiser une journée de célébration dans les rues de Gaza City.

## JOURNEE DES DROITS DE L'HOMME 2008

**Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, New York** - Le 10 décembre, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies célébrera le 60<sup>e</sup> anniversaire de Déclaration en décidant, au cours d'une séance, le Prix des Nations Unies pour la cause des droits de l'homme, attribué tous les cinq ans. D'autres activités auront également lieu pendant cet anniversaire dont la projection de *Stories on Human Rights*, (*Des histoires sur les droits de l'homme*) suivie d'un débat sur la situation des droits de l'homme 60 ans après l'adoption de ce document historique.

**Le Conseil des droits de l'homme, Genève** - Le 12 décembre, le Conseil des droits de l'homme tiendra une session commémorative qui marquera le 60<sup>e</sup> anniversaire de la DUDH. Le débat de la matinée sera consacré à la présentation d'initiatives nationales, régionales et internationales lancées à l'occasion de l'anniversaire. L'après-midi sera consacré à un débat de haut niveau.

**Le film « Histoires de droits de l'homme »** - Pour marquer le 60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et une organisation non gouvernementale, Art for the World, ont commandité une série de 22 courts métrages créés par certains des plus grands réalisateurs mondiaux. Le film *Stories on Human Rights* sera projeté dans le cadre de manifestations qui auront lieu de 10 décembre à Genève, New York et Paris, ainsi que dans de nombreux autres endroits du monde.

**Le concert de la Journée des droits de l'homme, New York, le 15 décembre 2008** - Ce concert, parrainé par la Mission permanente de l'Espagne, comprendra une performance du West-Eastern Divan Quintet, avec le célèbre pianiste et Messenger de la paix, M. Daniel Barenboim.



## HISTOIRES DE DROITS DE L'HOMME PAR DES RÉALISATEURS, DES ARTISTES ET DES ÉCRIVAINS

Pour célébrer le 60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, en collaboration avec une organisation non gouvernementale, Art for the World, a commandité une série de courts métrages réalisés par des metteurs en scène et des artistes du monde entier. Cet ambitieux projet comprend également un livre produit par cinq lauréats du Prix Nobel, et des affiches dessinées par des étudiants des beaux arts de plus de 20 pays. Le projet *Stories on Human Rights* a pu être réalisé grâce à l'engagement et à l'appui créatif de nombreuses personnes et grâce au soutien financier de l'Union européenne, du Ministère français des affaires étrangères et des affaires européennes, et du Serviço Social do Comércio (SESC) de São Paulo, au Brésil.

### LES FILMS

Les films sont de la plus haute qualité cinématographique. Certains sont les histoires, narrées en toute simplicité, de vies quotidiennes, tandis que d'autres adoptent une démarche plus métaphorique. Ils donnent tous à réfléchir et sont parfaits pour déclencher le débat sur les droits de l'homme. Les éducateurs et les défenseurs des droits de l'homme partout dans le monde trouveront parmi ces courts métrages des films adaptés à tous les publics de tous âges et de tous horizons.

Ces 22 courts métrages ont été réalisés par des metteurs en scène et des vidéastes de renom de 22 pays différents. On a demandé aux réalisateurs de choisir parmi six thèmes intersectoriels relatifs à la DUDH: la culture, le développement, la dignité et la justice, l'environnement, le genre et la participation. Ces films sont produits dans la langue originale du metteur en scène et sous-titrés dans les six langues officielles de l'ONU. Chaque court métrage dure trois minutes ; ensemble, ils forment un tout long de 80 minutes.

### LE LIVRE

Les écrits de 12 écrivains de renommée internationale, dont cinq Prix Nobel, composent un livre destiné à servir de complément aux films. Constitué des six mêmes thèmes, le livre contient des entretiens avec les metteurs en scène, les scripts de leurs films et des photographies prises pendant les tournages, ainsi que les écrits des auteurs. Cette publication de qualité, produite et distribuée par la maison d'édition Electa, sera vendue dans un nombre limité de points de vente de divers pays.

### LES AFFICHES

Des étudiants des beaux arts de plus de 20 pays ont participé à un concours afin que leurs affiches prisées et dont la composition reflétait les six thèmes, soient choisies pour être exposées à Genève et New York. Ce concours a été mis au point et organisé par la Nuova Accademia di Belle Arti (NABA) de Milan par le biais de ses réseaux internationaux, afin de donner aux étudiants les moyens d'en savoir davantage sur les droits de l'homme et de participer à ce projet international de l'ONU.

### LES RÉALISATEURS

Les metteurs en scène et vidéastes impliqués dans ce projet sont les suivants :

#### Culture

MARINA ABRAMOVIC – Pays-Bas

DOMINIQUE GONZALEZ-FOERSTER & ANGE LECCIA – France

WALTER SALLES & DANIELA THOMAS – Brésil

APICHATPONG WEERASETHAKUL – Thaïlande

## Développement

SERGEI BODROV – Russie  
MURALI NAIR – Inde  
IDRISSA OUÉDRAOGO – Burkina Faso

## Dignité et Justice

SHIRA GEFFEN & ETGAR KERET – Israël  
RUNA ISLAM – Royaume-Uni  
ABDERRAHMANE SISSAKO – Mauritanie  
PABLO TRAPERO – Argentine  
BRAM SCHOUW – Pays-Bas

## Environnement

ZHANG KE JIA – Chine  
FRANCESCO JODICE – Italie  
PIPILOTTI RIST – Suisse  
SARKIS – France

## Le genre

ARMAGAN BALLANTYNE – Nouvelle-Zélande  
SAMAN SALOUR – Iran  
TERESA SERRANO – Mexique

## Participation

HANY ABU-ASSAD – Palestine  
CHARLES DE MEAUX – France  
JASMILA ŽBANIC – Bosnie



*Voyage* par Daniela Thomas



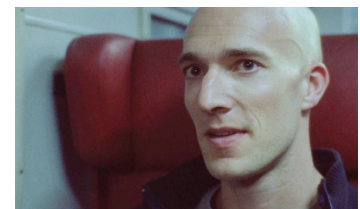
*Black Breakfast (petit déjeuner noir)* par Zhang Ke Jia



*Glass Ceiling (plafond de verre)* par Teresa Serrano



*What about Me? (Et moi ?)* par Shira Geffen et Etgar Kerret



*Impasse* par Bram Schouw



*Participation* par Jasmila Zbanic





## PRIX DES NATIONS UNIES POUR LA CAUSE DES DROITS DE L'HOMME 2008

Le 10 décembre 2008, le Prix des droits de l'homme des Nations Unies sera décerné à un particulier, un groupe ou une organisation en reconnaissance de leurs "contributions exceptionnelles à la cause des droits de l'homme".

Ce prix, créé en 1966 par l'Assemblée générale, a été attribué pour la première fois le 10 décembre 1968, pour le vingtième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

On compte parmi ses lauréats Nelson Mandela, Jimmy Carter, Martin Luther King Jr. et Eleanor Roosevelt, qui a joué un rôle central dans la création de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Des organisations ont également remporté ce prix dont Amnesty International, le Comité international de la Croix-Rouge, et le Réseau des femmes du fleuve Mano pour la paix en Afrique de l'Ouest, tandis qu'en 1998, l'ONU honorait le sacrifice et les réalisations de tous les défenseurs des droits de l'homme partout dans le monde.

Avec la remise de ce prix, l'ONU signale aux défenseurs des droits de l'homme et des libertés que la communauté internationale leur est reconnaissante et appuie leurs efforts inlassables en faveur de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

### PROCESSUS DE NOMINATION ET DE SÉLECTION

Ces prix ont un caractère honorifique. Des nominations sont sollicitées auprès des États Membres, des institutions spécialisées, des organisations non gouvernementales ayant un statut consultatif auprès de l'ONU et d'autres sources compétentes.

C'est le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme qui reçoit les nominations et qui présente une liste récapitulative au Comité spécial

chargé de sélectionner les lauréats. Les cinq membres qui composent le Comité spécial sont: le Président de l'Assemblée générale, le Président du Conseil économique et social, le Président du Conseil des droits de l'homme, le Président du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, et la Présidente de la Commission de la condition de la femme.

### LES LAUREATS DE 2008

La cérémonie de remise des prix aura lieu au Siège de l'ONU à New York le 10 décembre 2008 dans le cadre de la séance plénière de l'Assemblée générale pour la commémoration du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Voir ci-dessous une liste des lauréats précédents.

Pour de plus amples informations sur le Prix des Nations Unies pour la cause des droits de l'homme, prière de se rendre sur le site :  
<http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/hrprize2008.aspx>

## LISTE DES RECIPIENDAIRES DU PRIX DES NATIONS UNIES POUR LA CAUSE DES DROITS DE L'HOMME

### PREMIERS LAUREATS - décembre 1968 – 20<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

- Manuel Bianchi (Chili), Ambassadeur, Président de la Commission interaméricaine des droits de l'homme
- René Cassin (France), membre fondateur de la Commission des droits de l'homme
- Le Chef Albert Luthuli (à titre posthume) (Afrique du Sud) Président de l'ANC
- Mehranguiz Manoutchehrian (Iran), juriste/ conseiller juridique et sénateur
- Petr Emelyanovich Nedbailo (Ukraine), membre de la Commission des droits de l'homme
- Mme Eleanor Roosevelt (à titre posthume) (Etats-Unis), Première Dame, Présidente de la Commission des droits de l'homme

### DEUXIEMES LAUREATS - décembre 1973 – 25<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

- M. Taha Hussein (à titre posthume) (Egypte), professeur de littérature
- M. C. Wilfred Jenks (à titre posthume) (Royaume-Uni), Directeur général du Bureau international du Travail
- Mme Maria Laval Urbina (Mexique), avocate, professeur
- Mgr Abel Muzorewa (Zimbabwe), Président de l'ANC, évêque de l'Eglise méthodiste unie
- Sir Seewoosagur Ramgoolam (Maurice), Premier Ministre de Maurice
- M. U Thant (Myanmar), Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

### TROISIEMES LAUREATS - décembre 1978 – 30<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

- La Begum Ra'Ana Liaquat Ali Khan (Pakistan)
- Le Prince Sadruddin Aga Khan (Iran)
- Le révérend Dr. Martin Luther King (à titre posthume) (Etats-Unis d'Amérique)
- Mme. Helen Suzman (Afrique du Sud)
- Le Comité international de la Croix-Rouge
- Amnesty International
- La Vicaria de la Solidaridad (Chili)
- L'Union Nationale des femmes de Tunisie

### QUATRIEMES LAUREATS - décembre 1988 – 40<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

- Baba Murlidhar Devidas Amte (Inde), Avocat
- M. John Humphrey (Canada) Directeur de la Division des droits de l'homme des Nations Unies
- M. Adam Lopatka (Pologne), Président de la Cour suprême de Pologne
- Mgr Leonidas Proaño (Equateur)

- M. Nelson Mandela (Afrique du Sud)
- Mme Winnie Mandela (Afrique du Sud)

### CINQUIEMES LAUREATS - décembre 1993 - 45<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

- M. Hassib Ben Ammar (Tunisie), Président de l'Institut arabe des droits de l'homme
- Mme Erica-Irene Daes (Grèce), Présidente / Rapporteuse du Groupe de travail sur les populations autochtones
- M. James Grant (Etats-Unis d'Amérique), Directeur général de l'UNICEF
- La Commission internationale de juristes
- Le personnel médical de l'hôpital de Sarajevo
- Mme Sonia Picado Sotela (Costa Rica), juriste, Vice-Présidente de la Cour interaméricaine des droits de l'homme
- M. Ganesh Man Singh (Népal), Chef suprême du Congrès népalais
- L'Union des femmes soudanaises
- Le Père Julio Tumiri Javier (Bolivie), Fondateur et Président de l'Assemblée permanente des droits de l'homme de Bolivie

### SIXIEMES LAUREATS - décembre 1998 - 50<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

- Mme Sunila Abeysekera (Sri Lanka), Directrice exécutive d'Inform
- Mme Angelina Acheng Atyam (Ouganda), qui a œuvré en faveur de la libération des enfants détenus par les rebelles en Ouganda
- M. Jimmy Carter (Etats-Unis d'Amérique), ancien Président des Etats-Unis
- M. Jose Gregori (Brésil), Chef du Secrétariat national du Brésil pour les droits de l'homme
- Mme Anna Sabatova (République tchèque), membre fondatrice de la "Charte 77"
- Un Prix a été décerné en l'honneur de tous les défenseurs des droits de l'homme

### SEPTIEMES LAUREATS - décembre 2003 – 55<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

- Mme Enriqueta Estela Barnes de Carlotto (Argentine), Présidente de la Asociación Abuelas de Plaza de Mayo (l'association des Grand-mères de la place de Mai)
- M. Deng Pufang (Chine), Fondateur et Directeur de la Fédération des personnes handicapées de Chine
- L'Equipe de gestion du Projet pour la protection de la famille (Jordanie)
- Mme Shulamith Koenig (Etats-Unis d'Amérique), Présidente de l'association « Mouvement populaire pour l'éducation en faveur des droits de l'homme » (People's Movement for Human Rights Education)
- Réseau des femmes du fleuve Mano pour la paix en Afrique de l'Ouest (réseau d'organisations de femmes de la Sierra Leone, du Libéria, et de la Guinée)
- M. Sergio Vieira de Mello (Brazil), prix spécial à titre posthume.



## OUTILS ET CONTACTS UTILES

### OUTILS

La page Web du HCDH sur le 60<sup>e</sup> anniversaire de la DUDH :

<http://www.ohchr.org/EN/UDHR/Pages/60UDHRIntroduction.aspx>

La DUDH dans plus de 300 langues différentes :

<http://www.unhchr.ch/udhr/>

Une version simplifiée de la DUDH en français a été mise au point par un Groupe de recherche de l'université de Genève, puis a été traduite en anglais.

<http://www.ohchr.org/Documents/Publications/ABCAnnexen.pdf>

Le Cyberschoolbus des Nations Unies : outils éducatifs sur les Nations Unies et la DUDH à l'intention des enseignants et des élèves.

<http://www0.un.org/cyberschoolbus/humanrights/index.asp>

De la documentation, des dossiers d'information, un calendrier des événements, des dessins sur les droits de l'homme et des ressources audiovisuelles historiques sur la Déclaration universelle des droits de l'homme sont accessibles sur le site Web UDHR60 des Nations Unies dans les six langues officielles de l'Organisation. Ce site deviendra le site Web pour la Journée des droits de l'homme 2008 au début du mois de décembre, avec l'addition d'une nouvelle documentation et d'un nouveau site Web.

<http://www.un.org/events/humanrights/udhr60>

Know Your Rights.org (Connaissez vos droits) – Ce site Web dynamique montre les événements organisés pour l'anniversaire de la DUDH en Europe et ailleurs.

<http://www.knowyourrights2008.org>

Defenders Take the Floor.org – (Les défenseurs prennent la parole) Dessins, vidéos et podcasts sur les

droits de l'homme. "Defenders Take the Floor"  
<http://www.defenderstakethefloor.org/>

La DUDH : histoire du processus de rédaction

<http://www.un.org/Depts/dhl/udhr/index.htm>

Galerie de photos sur la création de la DUDH disponibles sur le site Web du HCDH

<http://www.ohchr.org>.

### CONTACTS

#### ADRESSE DU HCDH

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme  
Palais Wilson  
52 rue des Pâquis  
CH-1201 Genève, Suisse

#### ADRESSE POSTALE

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme  
Palais des Nations  
CH-1211 Genève 10, Suisse

#### REQUETES D'ORDRE GENERAL

Téléphone: +41 22 917 90 00

E-mail: [InfoDesk@ohchr.org](mailto:InfoDesk@ohchr.org)

Site Web: [www.ohchr.org](http://www.ohchr.org)

#### REQUETES ET DEMANDES D'INTERVIEWS DES MEDIAS

[Press-Info@ohchr.org](mailto:Press-Info@ohchr.org)

+41 22 917 9383

## REQUETES DES INSTITUTIONS NATIONALES

Groupe des institutions nationales  
niu@ohchr.org  
+41 22 928 9663

## PROCEDURES SPECIALES

Division des procédures spéciales  
SPDInfo@ohchr.org

## REQUETES DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Section de la société civile  
civilsocietyunit@ohchr.org  
+41 22 917 9334

## SECTION DES DONATEURS ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Charles Radcliffe  
Chef, Section des donateurs et des relations  
extérieures  
cradcliffe@ohchr.org





## L'ÉDUCATION DANS LE DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME ET LA DUDH

La communauté internationale reconnaît de plus en plus fréquemment que l'éducation dans le domaine des droits de l'homme produit des résultats dont l'impact est considérable. En promouvant le respect de la dignité et de l'égalité humaines et la participation aux processus démocratiques, l'éducation dans le domaine des droits de l'homme contribue à la prévention durable des abus et des conflits violents.

Le 10 décembre 2008, le jour où le monde observe le 60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies inaugurerait l'Année internationale de l'apprentissage des droits de l'homme qui sera consacrée à des activités visant à élargir et à améliorer l'éducation et l'apprentissage dans le domaine des droits de l'homme et sera l'occasion de renforcer les initiatives lancées dans le cadre du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme actuellement en cours (2005 – présent).

### L'ÉDUCATION DANS LE DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME

Une éducation, une formation et des informations globales dans le domaine des droits de l'homme permettent non seulement d'en savoir plus sur les droits de l'homme et sur les mécanismes qui les protègent, mais transmettent également les qualifications nécessaires à leur promotion, à leur défense et à leur application dans la vie de tous les jours. L'éducation dans le domaine des droits de l'homme encourage les attitudes et les comportements nécessaires à la défense de ces droits pour tous les membres de la société, ce qui permet ainsi d'édifier une culture universelle des droits de l'homme.

Les activités relatives à l'éducation dans le domaine des droits de l'homme devraient réaffirmer les principes fondamentaux inhérents à ces droits tels que l'égalité et la non-discrimination, tout en soulignant leur interdépendance, leur indivisibilité et leur universalité. En

même temps, ces activités devraient être en rapport avec les expériences concrètes et la culture des apprenants. De telles activités sensibilisent les apprenants et leur donnent les moyens d'identifier et d'examiner leurs besoins dans le domaine des droits de l'homme et de rechercher des solutions conformes aux normes existantes en la matière. Le contenu et la méthodologie de ces activités doivent refléter les valeurs propres aux droits de l'homme, encourager la participation et favoriser un apprentissage exempt du besoin et de la peur.

### L'ÉDUCATION DANS LE DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME À L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Des dispositions mettant en relief l'importance de l'éducation dans le domaine des droits de l'homme ont été incorporées dans un grand nombre d'instruments des Nations Unies, y compris les traités, et dans les documents issus d'importantes réunions internationales.

Pour encourager des initiatives nationales sur l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, les États Membres ont également adopté une série de programmes internationaux spécifiques: la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme (1988- présent), lancée à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de la DUDH et la [Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme](#) (1995-2004), afin d'encourager l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies globales efficaces et durables au niveau national.

À la fin de la Décennie, le 10 décembre 2004, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a proclamé le [Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme](#) (2005-présent) afin de faire avancer la mise en œuvre de programmes d'éducation dans le domaine des droits de l'homme dans tous les secteurs. Contrairement à l'échéancier de la Décennie, le Programme mondial est structuré sur

la base de cycles quinquennaux, dont le premier couvre la période 2005-2009 et est axé sur les systèmes scolaires primaire et secondaire. Mis au point par un large éventail de spécialistes de l'éducation et des droits de l'homme, le Plan d'action de la première phase propose une stratégie concrète et des idées pratiques pour l'exécution de programmes d'éducation dans le domaine des droits de l'homme au niveau national. Il part du principe que l'éducation scolaire dans le domaine des droits de l'homme promeut tout à la fois une démarche globale axée sur les droits qui inclut "les droits de l'homme par le biais de l'éducation," en veillant à ce que l'ensemble des systèmes éducatifs favorise l'apprentissage des droits de l'homme, et "les droits de l'homme dans l'éducation," en veillant à ce que les droits de l'homme soient respectés dans l'environnement scolaire.

## DES HISTOIRES VRAIES

Le meilleur moyen d'illustrer le rôle de l'éducation dans le domaine des droits de l'homme – qui consiste à donner aux populations les moyens de défendre leurs droits fondamentaux – est de fournir des exemples d'histoires vraies. On trouvera ci-dessous des extraits de "Schooling for Justice and Rights" (La scolarité en faveur de la justice et des droits), une publication illustrant un programme communautaire d'éducation dans le domaine des droits de l'homme mis en œuvre dans des écoles en Inde<sup>1</sup>:

- Sundari est élève dans une école secondaire du village de Thirunelveli, en Inde. Les gens de son village méprisent et maltraitent une femme parce qu'elle est veuve. Grâce au programme sur l'éducation dans le domaine des droits de l'homme qu'elle suit à l'école, Sundari décide de parler à sa communauté de sa croyance aveugle et des droits des femmes. Elle parle d'abord à sa famille, puis à ses voisins, en conséquence de quoi, les villageois commencent à faire montre de respect et de compassion à l'égard de la veuve.

- Vanaja est une enseignante qui a suivi un programme de formation sur les droits de l'homme. Elle travaille dans une école publique de Chennai, en Inde. Elle apprend que certains de ses élèves travaillent comme domestiques chez d'autres enseignants. Elle envoie plusieurs pétitions à des responsables et se réunit avec le proviseur de l'école pour discuter de ce problème. Le proviseur annonce qu'il prendra des mesures

strictes contre tout enseignant qui ne mettra pas fin à cette pratique. Et très rapidement, le taux d'assiduité des enfants a retrouvé un niveau normal.

On trouvera de plus amples renseignements sur le site Web du HCDH :

<http://www2.ohchr.org/english/issues/education/training/index.htm>

### Quelques instruments et documents des droits de l'homme relatifs à l'éducation dans le domaine des droits de l'homme :

- La Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948 (article 26)
- La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale 1965 (article 7)
- Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, 1966 (article 13)
- La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 1979 (article 10)
- La Convention relative aux droits de l'enfant, 1989 (article 29)
- La Déclaration et le Programme d'action de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme - Vienne, 1993 (Part I, paragraphes 33-34 et Part II, paragraphes 78-82)
- La Déclaration et le Programme d'action de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée - Durban, 2001 (Déclaration, paragraphes 95-97 et Programme d'action, paragraphes 129-139)
- Le Document final du Sommet mondial – New York, 2005 (paragraphe 131).

<sup>1</sup> People's Watch, "Schooling for Justice and Rights – Human Rights Education in Indian Schools: Building a Model" (*La scolarité pour la justice et les droits – l'éducation dans le domaine des droits de l'homme dans les écoles indiennes: élaboration d'un modèle*), Madurai 2008, page 82 and page 116.